

BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES

ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES

ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION DE L'INFORMATION
LÉGALE ET ADMINISTRATIVE

26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15

www.dila.premier-ministre.gouv.fr

www.bodacc.fr



Standard 01-40-58-75-00

Annonces 01-40-58-77-56

Accueil commercial 01-40-15-70-10

Télécopie 01-40-58-79-14

BODACC « A »

Annonce n° 1131

71 – SAÔNE-ET-LOIRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE CHÂLON-SUR-SAÔNE

Ventes et cessions

400 824 843 RCS Chalon-sur-Saône.

FORMOPAN.

Forme : Société par actions simplifiée.

Capital : 675000 EUR.

Adresse : 1, rue de la Fonderie, 71450 Blanzay.

Oppositions : Art.L.236-14 du code de commerce.

Commentaires : Avis de projet de fusion PROJET DE FUSION ENTRE FORMOPAN Société par actions simplifiée au capital de 675 000 euros Siège social : 1 Rue de la Fonderie - 71450 BLANZY RCS CHALON SUR SAONE 400 824 843 ET Bi & Bi INVESTISSEMENTS Société à responsabilité limitée au capital de 1 210 000 euros Siège social : 1 Rue de la Fonderie - 71450 BLANZY RCS CHALON SUR SAONE 521 016 089 AVIS DE PROJET DE FUSION Aux termes d'un acte sous signature privée en date à BLANZY du 21 novembre 2017, la société FORMOPAN, société par actions simplifiée au capital de 675 000 euros, dont le siège social est 1 Rue de la Fonderie - 71450 BLANZY, immatriculée au RCS de CHALON SUR SAONE sous le numéro 400 824 843, et la société Bi & Bi INVESTISSEMENTS, société à responsabilité limitée au capital de 1 210 000 euros, dont le siège social est 1 Rue de la Fonderie - 71450 BLANZY, immatriculée au RCS de CHALON SUR SAONE sous le numéro 521 016 089, ont établi le projet de leur fusion par voie d'absorption de la société FORMOPAN par la société Bi & Bi INVESTISSEMENTS. La société FORMOPAN ferait apport à la société Bi & Bi INVESTISSEMENTS de la totalité de son actif, soit 9 787 653 euros, à charge de la totalité de son passif, soit 9 376 187 euros. La valeur nette des apports s'élèverait à 411.466 euros. La société Bi & Bi INVESTISSEMENTS détenant la totalité des 45.000 actions composant le capital social de la société FORMOPAN, il ne sera procédé à aucune augmentation de capital et aucun rapport d'échange n'a été déterminé. Il résulterait de l'annulation des actions de FORMOPAN détenues par Bi & Bi INVESTISSEMENTS un mali de fusion de 2.359.166 euros. La fusion prendrait effet rétroactivement au 1er janvier 2017, d'un point de vue comptable et fiscal. Toutes les opérations actives et passives, effectuées par FORMOPAN depuis le 1er janvier 2017 jusqu'au jour de réalisation définitive de la fusion seraient prises en charge par Bi & Bi INVESTISSEMENTS. La société FORMOPAN sera dissoute de plein droit sans liquidation, à la date de réalisation définitive de la fusion. La fusion sera réalisée le 29 décembre 2017. Les créanciers de la société absorbante, ainsi que ceux de la société absorbée dont les créances sont antérieures au présent avis, pourront faire opposition à la présente fusion dans les conditions prévues aux articles L. 236-14 et R.

236-8 du Code de commerce, soit trente jours à compter de la présente publication, devant le Tribunal de commerce compétent. Conformément à l'article L. 236-6 du Code de commerce, le projet de fusion a été déposé au greffe du Tribunal de commerce de CHALON SUR SAONE au nom des deux sociétés le 22 novembre 2017. Pour avis.

